



Association pour le don de sang bénévole
d'Annœullin - Carnin - Allennes les Marais



SANG CONT@CT

« Newsletter de celles et ceux qui font l'association »

N°17 – Novembre 2020

EDITORIAL

Bonjour à tous, très chers donateurs

L'Etablissement Français du Sang est confronté depuis le début de la crise sanitaire à une situation très compliquée et préoccupante car **les réserves de sang sont au plus bas** suite à une succession d'événements, comme les départs en vacances, puis les épisodes caniculaires et cette pandémie qui, invariablement, continue sa progression.

Avec le développement du télétravail ou les cours en visioconférence, les collectes en entreprise ou dans les universités sont beaucoup plus difficiles ou sont parfois annulées.

Les mesures sanitaires en lien avec la covid-19 réduisent également les cadences et capacités de prélèvement.

Face à une **situation «extrêmement difficile** », il faut donc agir dès maintenant en donnant massivement votre sang.

Pour continuer à soigner les patients, l'EFS a besoin que les donateurs retrouvent le chemin des Maisons du don urgemment ou participent massivement aux collectes mobiles comme celle prévue le :

mardi 3 novembre, à la salle des fêtes d'Annœullin

de 10h 30 à 13h et 15h à 19h 30.

Cette fois encore il est proposé au donneur de prendre **rendez-vous en ligne** sur le site dédié de l'EFS : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> en s'inscrivant au préalable et en choisissant son créneau horaire, ce qui le rendra prioritaire, à condition de **respecter la plage horaire retenue**.

Attention : L'EFS prévoit la venue de 200 donateurs, aussi ne tardez pas à vous inscrire.

En cette période déstabilisante et troublée nous ne devons pas baisser les bras car **les malades et accidentés de la vie ont toujours**, et plus que jamais, **besoin de Nous, de Vous !**

Je compte sur vous et espère vous rencontrer lors de cette dernière collecte de l'année 2020. D'ici là, prenez soin de vous

NB : Vous munir d'une pièce d'identité obligatoirement le jour du don.

Première collecte de l'année 2021 : Mardi 5 janvier, salle des fêtes d'Annœullin.

Aujourd'hui, nous allons vous parler du CTSA (Centre de Transfusion Sanguine des Armées) et notre Zoom du mois ... portera sur les médicaments dérivés du sang.

A très bientôt.

La Présidente : Anne-Marie Vasse

Le saviez-vous ?

Vous connaissez tous l'Établissement Français du Sang (EFS), établissement public en charge de la collecte de produits sanguins en France en vue de leur transfusion mais vous ne savez peut-être pas qu'il existe un autre centre de transfusion sanguine dépendant du Service de Santé des Armées : **Le Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA)**. Ce service a été créé en 1945 et est placé sous l'autorité du ministre de la Défense.

Les missions du CTSA

Il ne s'agit pas d'une mesure discriminatoire car « le sang n'a pas d'uniforme » mais sa création répond à une nécessité spécifique et prioritaire qui est le soutien permanent des forces armées en opérations extérieures (OPEX) pour leurs besoins transfusionnels, en temps de paix comme en cas de crise ou de conflit.

Néanmoins, le fonctionnement général du CTSA reste celui d'un établissement de transfusion classique, ce qui implique une totale intégration au système transfusionnel national.

Le CTSA possède l'ensemble de la chaîne transfusionnelle du prélèvement des donneurs à la délivrance des produits sanguins aux patients avec des plateaux techniques de préparation et de qualification biologique des dons.

Les besoins du CTSA

L'hémorragie est la première cause de décès au combat et 40% de ces décès serait évitable si la transfusion sanguine était réalisée dans la première heure.

Afin de fournir les soldats en produits sanguins labiles (concentré de globules rouges, plaquettes, plasma lyophilisé), le CTSA collecte les dons de sang, dans les régiments ainsi que dans les différents hôpitaux d'instruction des armées implantées en région parisienne, à Marseille et à Toulon. Pour les unités militaires éloignées de ces centres, l'EFS est autorisé à collecter dans ces unités.

Les besoins du CTSA sont de :

- 20000 concentrés de globules rouges par an soit 450 poches de sang par semaine
- 3000 plasma frais congelé par an soit 26 poches par semaine
- 1000 concentrés de plaquettes par an soit 20 aphérèses plaquettaires par semaine.

Le CTSA ne représente que 1 à 2% des besoins transfusionnels en France.

Zoom sur ... Les médicaments dérivés du sang

En France, 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang dont 60000 par transfusion sanguine. Les autres sont soignés grâce à des médicaments dérivés du sang (MDS). Ces médicaments permettent de soigner plus de 200 maladies !

Définition

Les Médicaments dérivés du sang sont des protéines issues de plasma subissant un fractionnement physico-chimique et une inactivation virale.

Leur durée de conservation est de 1 à 3 ans. Ils sont préparés comme des médicaments classiques et doivent respecter la même législation (ANSM- Agence Nationale de Sécurité du Médicament, Pharmacovigilance, Traçabilité)

Les différents produits

On distingue 4 types de MDS

- L'albumine
- Les immunoglobulines
- Les fractions coagulantes
- Les colles biologiques

Les indications thérapeutiques

✓ **L'albumine**

- L'hypovolémie :

L'hypovolémie est une diminution du volume de sang dans l'appareil circulatoire. Elle se traduit par une baisse de la pression artérielle et peut mener à une défaillance cardio-vasculaire ou choc hypovolémique, pouvant entraîner rapidement la mort si aucun traitement n'est pratiqué.

- Prévention de l'ictère nucléaire

L'ictère nucléaire désigne le stade avancé de l'atteinte cérébrale chez le nouveau-né provoquée par l'accumulation de bilirubine (pigment jaune responsable de la « jaunisse » encore appelée ictère). La bilirubine est liée à une protéine, l'albumine. Cet ictère nucléaire peut laisser de graves séquelles neurologiques (surdité profonde, retard mental...).

→ Maladies congénitales de la bilirubine

→ Hypo-albuminémie profonde et symptomatique :

L'hypo-albuminémie est un signe médical dans lequel le taux d'albumine dans le sang est anormalement bas.

✓ *Les immunoglobulines*

→ **Traitement substitutif** :

- **Déficits immunitaires primaires** : hypogammaglobulinémie (taux de gamma-globulines anormalement bas) ou atteinte fonctionnelle de l'immunité humorale.
- **Déficits immunitaires secondaires** : leucémie lymphoïde chronique (LLC), myélome, greffe de cellules souches hématopoïétiques qui sont normalement fabriquées par la moelle osseuse et sont à l'origine des différentes cellules du sang (les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes) mais qui ne le sont plus dans le cas d'hémopathies malignes (leucémies, lymphomes, cancer de la moelle osseuse) qui entraînent la destruction des cellules souches de la moelle osseuse.
- **Infections récurrentes chez l'enfant VIH+**

→ **Traitement immunomodulateur** :

- **Purpura thrombopénique idiopathique** qui est une destruction périphérique des plaquettes.
- **Syndrome de Guillain-Barré** de l'adulte, affection rare dans laquelle le système immunitaire du patient attaque les nerfs périphériques.
- **Maladie de Kawasaki**, une maladie inflammatoire aiguë liée à un dysfonctionnement immunitaire qui touche particulièrement les enfants de moins de 5 ans.
- **Rétinochoroïdite de Birdshot**, maladie inflammatoire oculaire chronique touchant surtout le segment postérieur de l'œil caractérisée par l'apparition de taches blanchâtres ou jaunâtres au niveau du fond d'œil.
- **Polyradiculonévrites Inflammatoires Démyélinisantes Chroniques**, maladie acquise du système nerveux périphérique, d'étiologie inconnue mais probablement auto-immune caractérisée par des déficits sensitifs, moteurs et du système nerveux autonome.
- **Neuropathie motrice multifocale** est un syndrome neurologique périphérique de cause dysimmunitaire, particulier par le caractère isolé de l'atteinte motrice.

→ **Greffe de moelle osseuse**

✓ *Les fractions coagulantes*

Les fractions coagulantes sont des produits de fractionnement du plasma ayant une teneur élevée en certains facteurs de coagulation (plaquettes, fibrinogène ...)

Elles permettent de soigner **les troubles de l'hémostase** (Troubles hémorragiques, hémophilie). L'hémostase est l'ensemble des phénomènes qui permettent d'arrêter un saignement en cas de rupture de la paroi d'un vaisseau.

✓ ***Les colles biologiques***

Traitement adjuvant pour favoriser l'hémostase en chirurgie, pour favoriser le collage tissulaire, pour renforcer les sutures en chirurgie vasculaire et pour réduire les saignements per- et post-opératoires en chirurgie hépatique ou orthopédique.